



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 29 janvier 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2014-55

CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL - AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'UN MONTANT DE 108 531 \$ DANS LA DISCIPLINE STRUCTURE - CONSTRUCTION D'UN STATIONNEMENT EN STRUCTURE DE 140 PLACES SOUS LA PLACE PUBLIQUE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2012-1601 en date du 13 novembre 2012, suite à l'appel d'offres publique 2012 SP 315, mandatait la firme DESSAU afin de fournir les services professionnels en structure pour le projet de construction d'un centre multifonctionnel, au montant de 859 668,07 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2013-130 en date du 19 février 2013, autorisait un budget supplémentaire de 3,5 M\$ pour la construction d'un centre multifonctionnel, financé à partir du surplus accumulé non affecté;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-1003 en date du 18 juin 2013, autorisait un budget de 3,5 M\$ pour la construction d'une place publique en façade du centre multifonctionnel, en bordure du boulevard des Allumettières, financé à partir d'un règlement d'emprunt à même les recettes du fonds de développement du centre ville - Projet particulier d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-1004 en date du 18 juin 2013, autorisait un budget de 3,5 M\$ pour la construction d'un stationnement en structure sous la place publique, financé à partir de l'enveloppe budgétaire des projets majeurs « B »;

CONSIDÉRANT QUE le budget autorisé pour la construction d'un centre multifonctionnel est maintenant de 63,5 M\$;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout du stationnement adjacent au bâtiment exige l'implication directe du concepteur en structure du bâtiment afin d'en assurer l'intégration au concept;

CONSIDÉRANT QU'un ajustement des honoraires professionnels en structure au montant de 108 531 \$, incluant les taxes, est nécessaire pour la préparation des plans et des devis préliminaires, les plans et les devis définitifs et de fournir les services durant la construction;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale adjointe, Gestion du territoire a évalué que l'ajustement des honoraires supplémentaires est juste et raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve l'ajustement des honoraires professionnels au montant de 108 531 \$, incluant les taxes, au mandat de la firme DESSAU dans le cadre du projet de construction d'un centre multifonctionnel, le tout représentant un contrat total de 968 199,07 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12001-001-28123	97 898,03 \$	Construction - Centre multifonctionnel - Honoraires professionnels
04-13493	4 719,77 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 913,20 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-56

SOUSSION 2013 SP 006A - RECONSTRUCTION DU PONT BRABANT-PHILIPPE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Empereur Construction 91399980 Québec inc. pour la reconstruction du pont Brabant-Philippe pour un montant total approximatif de 859 438,13 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 17 décembre 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12039-002-28125	775 237,48 \$	Reconstruction - Pont Brabant-Philippe - Construction
04-13493	37 375,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	46 825,65 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-12039-003	6 100 \$		Reconstruction - Pont Brabant-Philippe - Travaux de nettoyage
18-12039-002		6 100 \$	Reconstruction- Pont Brabant-Philippe - Construction

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-57

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ POUR LA CESSION DE L'ENTRETIEN GÉNÉRAL D'UNE PARTIE DU RÉSEAU ROUTIER DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC À LA VILLE DE GATINEAU - ABORDS DU BOULEVARD DES ALLUMETTIÈRES, COMPRIS ENTRE L'INTERSECTION DE L'AUTOROUTE 50 EN DIRECTION OUEST JUSQU'À L'INTERSECTION DE LA PROMENADE DU LAC-DES-FÉES, INCLUANT LES BRETELLES

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la voirie, chapitre 54 des lois du Québec de 1992, le ministère des Transports du Québec a cédé l'entretien d'une partie de son réseau routier aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier cédé à la Ville de Gatineau comprend une partie du boulevard des Allumettières, section 148-03-037 de la route provinciale 148, comme indiqué au plan de localisation;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec soumet à la Ville de Gatineau le marché à signer pour l'entretien paysager, saisons 2013-2014 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte le contrat numéro 850 854 278 à intervenir entre la Ville et le ministre des Transports du Québec concernant la prise en charge, par la Ville de Gatineau, de l'entretien paysager d'une partie du réseau routier provincial, étant les abords du boulevard des Allumettières, compris entre l'intersection de l'autoroute 50 en direction ouest jusqu'à l'intersection de la promenade du Lac-des-Fées, incluant les bretelles, pour les saisons 2013-2014, comme apparaissant au plan de localisation, en contrepartie d'un paiement annuel de 96 037,50 \$ versé à la Ville;
- autorise le Service des travaux publics à prendre à sa charge l'entretien paysager aux abords du réseau routier cédé pour les saisons 2013-2014;
- autorise le directeur du Service des travaux publics à signer ce marché.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71440-521 - Opérations tonte de pelouses et de fauchage des hautes herbes, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

La contrepartie de 96 037,50 \$ sera versée dans le poste budgétaire 01-82131 - Compensation du réseau routier.

Adoptée

CE-2014-58

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 47 - 23 989,22 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 1 - 16 351,29 \$ ET PD NUMÉRO 50 - 717 670,14 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 50 - 9 465,43 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 49 - 669 647,30 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 47, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 1 et 50, la liste des réquisitions numéro 50 ainsi que la liste des embauches numéro 49.

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 47	Pièces de comptes à payer	23 989,22 \$	23 décembre 2013 au 10 janvier 2014
Liste PD numéro 50	Pièces de comptes à payer	717 670,14 \$	23 décembre 2013 au 10 janvier 2014
Liste des réquisitions numéro 50	Pièces de comptes à payer	9 465,43 \$	6 au 10 janvier 2014
Liste des embauches numéro 49	Embauches de personnel temporaire	669 647,30 \$	16 décembre 2013 au 10 janvier 2014

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PD numéro 1	Pièces de comptes à payer	16 351,29 \$	6 au 10 janvier 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-59*

AJOUT AU CONTRAT OCTROYÉ À LA FIRME SOLUTIONS CONSORTECH INC. PAR LA RÉOLUTION NUMÉRO CM-2010-1093 - MODERNISATION DU LOGICIEL D'ÉVALUATION

CONSIDÉRANT QU'une entente de service était intervenue pour la modernisation du progiciel d'évaluation, phase 1, entérinée par la résolution numéro CM-2010-1093 en date du 9 novembre 2010;

CONSIDÉRANT QU'un ajout au mandat est nécessaire afin de poursuivre les travaux de la modernisation instauré par le MAMROT :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser l'ajout de 328 heures de développement par la firme Solutions Consortech inc. conformément à la proposition soumise le 9 décembre 2013 au montant de 39 974,51 \$, incluant les taxes, le tout représentant un contrat total de 779 305,76 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30666-001-28124	36 058,14 \$	Évaluation foncière - Système informatique
04-13493	1 738,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 177,97 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-60

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN POUR LES LOGICIELS ET LES PROGICIELS, ACCEO SOLUTIONS INC. POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT QUE le développement de cette démarche a permis un nouveau gabarit de contrat maître par lequel la compagnie a consolidé en un seul document tous les volets des logiciels et les progiciels avec les divers services de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les contrats d'entretien des logiciels et des progiciels avec la firme ACCEO Solutions inc. sont échus depuis le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QU'il convient d'avoir un contrat d'entretien pour ces logiciels et ces progiciels et que la firme ACCEO Solutions inc. est la seule à pouvoir fournir les services d'entretien;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3 alinéas 6 a) et b) de la Loi sur les cités et les villes, les dispositions applicables à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec les systèmes, les progiciels ou les logiciels existants et la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets et les licences exclusives :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de renouveler les contrats d'entretien et d'utilisation des logiciels et des progiciels avec la firme ACCEO Solutions inc. 6100-75, rue Queen, Montréal, Québec, H3C 2N6, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 pour un montant total de 175 591,40 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture découlant du contrat d'entretien et d'utilisation des logiciels et des progiciels, sur présentation de pièces justificatives fournies par le Service de l'informatique.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-12100-555-28126	58 976,50 \$	Cour municipale - Entretien de logiciels
02-70030-555-28127	71 659,50 \$	Gestion des inscriptions - Cartes accès - Entretien de logiciels
02-30810-555-28128	12 325,84 \$	Général - Ateliers mécaniques - Entretien de logiciels
02-13310-555-28129	8 864,62 \$	Finances - Entretien de logiciels
02-31150-555-28130	5 336,30 \$	Division du parc immobilier - Entretien de logiciels
04-13493	7 636,07 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	10 792,57 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-61 **SUBVENTION DE 300 \$ - CLUB OPTIMISTE DE TEMPLETON - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Templeton, à l'attention de madame Sylvie Giroux, secrétaire, C. P. 85005, Gatineau, Québec, J8P 7V2, à titre de subvention pour leurs activités de 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-62 **SUBVENTION DE 100 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS 2013-2014 DU CLUB DE HOCKEY LES CHEVALIERS DE GATINEAU, ATOME C - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités 2013-2014 du club de hockey Les Chevaliers de Gatineau, Atome C.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-63

SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB DE L'ÂGE D'OR LES BONS COPAINS DU GRAND GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club de l'âge d'or Les Bons Copains du Grand Gatineau, à l'attention de monsieur Germain Lortie, président, 6, rue Hector-Viau, Gatineau, Québec, J8M 1B3, à titre de subvention pour l'organisation d'activités pour 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	500 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-64

SUBVENTION DE 6 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PLATEAU - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAXIME TREMBLAY

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du Plateau, à l'attention de monsieur Serge Bertrand, président, 18, impasse du Solano, Gatineau, Québec, J9A 0A9, à titre de subvention pour les activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	6 000 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-65

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE AU COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE 2014 - QUÉBEC - 17 AU 19 FÉVRIER 2014 - 1 265 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Marc Carrière à participer au 14^e colloque sur la sécurité civile et incendie 2014 qui se tiendra à Québec du 17 au 19 février 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 320 \$ à l'ordre du Ministre des Finances, Colloque sur la sécurité civile et incendie 2014, ministère de la Sécurité publique, C. P. 9875, Québec, Québec, G1V 4C5, pour couvrir les frais d'inscription.

Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives pour une dépense maximale de 1 265 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-311-33735	1 265,00 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-66

SUBVENTION DE 900 \$ - LOISIRS ST-JEAN-BOSCO - ACTIVITÉS HIVERNALES - 7 AU 9 FÉVRIER 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 900 \$ à l'ordre de Loisirs St-Jean-Bosco, à l'attention de monsieur Denis Bisson, 33, rue Chevalier-De Rouville, Gatineau, Québec, J8Y 3C2, à titre de subvention pour les activités des 7, 8 et 9 février 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	500 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-67

SUBVENTION DE 590 \$ - CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DE L'OUTAOUAIS - 31^e ÉDITION DE L'EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC, FINALE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS - 14 AU 16 MARS 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 590 \$ à l'ordre du Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais, à l'attention de madame Chantal Fournier, directrice générale, 101, rue Saint-Jean-Bosco, local A-1360, C. P. 1250, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3X7, à titre de subvention pour la tenue de la 31^e édition de l'Expo-sciences Hydro-Québec, finale régionale de l'Outaouais, qui se tiendra du 14 au 16 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79941-972	40 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79947-972	200 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-68

SUBVENTION DE 725 \$ - CLUB RICHELIEU BUCKINGHAM - CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 725 \$ à l'ordre du Club Richelieu Buckingham, à l'attention de madame Lise Plouffe, présidente, C. P. 2812, Gatineau, Québec, J8L 2X1, à titre de subvention pour la campagne de financement pour les activités de 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	50 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	50 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la- Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	75 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-69

SUBVENTION DE 490 \$ - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE HULL - CLINIQUES D'IMPÔT 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 490 \$ à l'ordre du Centre d'action bénévole de Hull, à l'attention de madame Geneviève Laramée, 4, rue Taschereau, bureau 170, Gatineau, Québec, J8Y 2V5, à titre de subvention pour les cliniques d'impôt 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79938-972	200 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79941-972	40 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-70

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE À LA CONFÉRENCE ET AU SALON PROFESSIONNEL SUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - CHARLOTTETOWN, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - 10 AU 14 FÉVRIER 2014 - 3 250 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière à participer à la conférence et au salon professionnel sur les collectivités durables organisée par la Fédération canadienne des municipalités qui se tiendra à Charlottetown du 10 au 14 février 2014.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives pour une dépense maximale de 3 250 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-312-30017	3 250 \$	Conseil municipal - Frais de représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-71

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE MIREILLE APOLLON AU DÎNER RÉSEAUTAGE DU RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC LE 31 JANVIER 2014 - 30 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise madame la conseillère Mireille Apollon à participer au dîner réseautage du Réseau des femmes d'affaires du Québec à Gatineau le 31 janvier 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 30 \$ à l'ordre du Réseau des femmes d'affaires du Québec, 474, rue Jean-Neveu, Longueuil, Québec, J4G 1N8, pour couvrir les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	30 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-72

PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL - AVENUE DES JEUNES - ENCAN D'OEUVRES D'ART AU PROFIT DE L'AUBERGE DU COEUR HÉBERGE-ADOS - 6 FÉVRIER 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Jocelyn Blondin à participer à une activité organisée par l'Avenue des jeunes au profit de l'Auberge du cœur Héberge-Ados le 6 février 2014.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 250 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 330 \$ à l'ordre de l'Avenue des Jeunes, 10, rue Bériault, Gatineau, Québec, J8X 1A3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	80 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	80 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79941-972	40 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79947-972	80 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-73

SUBVENTION DE 300 \$ - UNIGYM GATINEAU - COMPÉTITION NATIONALE ÉLITE CANADA 2014 - 6 AU 9 FÉVRIER 2014 - CENTRE SPORTIF DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à Unigym Gatineau, à l'attention de madame Amanda Tambakopoulos, directrice générale, 850, boulevard de la Gappe, suite 178, Gatineau, Québec, J8T 0B4, à titre de subvention pour la tenue de la compétition nationale Élite Canada 2014 qui se tiendra du 6 au 9 février 2014 au centre sportif de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Tremble-Val-Tétreau -Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-74

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2014-52 - SUBVENTION À LA MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité modifie sa résolution numéro CE-2014-52 adoptée le 22 janvier 2014 en enlevant dans le premier paragraphe la participation de monsieur le conseiller Gilles Carpentier.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 940 \$ à l'ordre de la Maison Mathieu-Froment-Savoie, 170, rue Sherbrooke, Gatineau, Québec, J8Y 2L6, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-75*

MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 741-2013 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 26 500 000 \$ POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL, LEQUEL EMPRUNT SERA ASSUMÉ ENTIÈREMENT PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier le règlement numéro 741-2013 comme suit :

- Par l'ajout, à la fin de l'article 5, du paragraphe suivant :

« Le conseil affecte plus particulièrement à cette fin la somme de 26 500 000 \$ provenant du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 2.1. »

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-76

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES HONORAIRES PROFESSIONNELS PRÉVUS AU DOSSIER NUMÉRO 2240-03/11144

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 726-2013 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier numéro 2240-03/11144 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville à poursuivre les représentations devant les tribunaux dans ce litige;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumissions compte tenu que ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre d'un recours devant les tribunaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme le mandat de la firme Le Corre et associés et autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier 2240-03/11144 jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-416 - Ressources humaines - Section des relations de travail, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-77

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS PRÉVUS AU DOSSIER NUMÉRO 2240-05/13002

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 726-2013 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier numéro 2240-05/13002 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville à poursuivre les représentations devant les tribunaux dans ce litige;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumissions compte tenu que ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre d'un recours devant les tribunaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme le mandat de la firme Le Corre et associés et autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier 2240-05/13002 jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-416 - Ressources humaines - Section des relations de travail, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-78

CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉ NUMÉRO 111621

CONSIDÉRANT QUE l'employé 111621, régi par la convention collective intervenue entre la Ville et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5104 représentant les salariés occasionnels, a été embauché le ou vers le 17 septembre 2013 à titre d'appariteur;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 111621 a présenté des problèmes liés à l'assiduité dès son entrée en fonction;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par les représentants de la Ville;

CONSIDÉRANT la position concertée du service concerné et du Service des ressources humaines eu égard à la présente recommandation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le congédiement de l'employé 111621.

Adoptée

CE-2014-79

SUSPENSION DES PERMIS D'ALCOOL POUR 3087603 CANADA INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LA RAISON SOCIALE CABARET TABOO, 92, BOULEVARD GRÉBER

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2009-1400 en date du 9 septembre 2009, autorisait les procureurs de la Ville de Gatineau ou son mandataire à déposer, pour des motifs apparents, devant la Régie des alcools, des courses et des jeux une requête en suspension ou révocation des permis d'alcool du titulaire pour le 92, boulevard Gréber;

CONSIDÉRANT QUE lors de pourparlers dans le cadre de la requête en suspension, les parties en sont venues à une proposition conjointe qui est la suivante :

- Suspension des permis suivants de l'établissement pour une période de 15 jours :
 - Permis de bar, numéro 609446-05 : avec autorisation(s) de danse et spectacles avec nudité au sous-sol de l'immeuble situé au 92, boulevard Gréber, Gatineau, Québec, avec une capacité maximale de 174 personnes;
 - licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo numéro 18622-010;
- Cette suspension sera ensuite suivie d'une deuxième suspension visant les heures d'opérations d'une durée de 35 jours où les permis de la titulaire seront suspendus à compter de 00 h 01 les vendredis, samedis et dimanches;

CONSIDÉRANT QUE 3087603 Canada inc. s'engage à signer un engagement volontaire l'obligeant à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le contrôle, la paix et le bon ordre dans son établissement, ses dépendances notamment le et/ou les stationnement(s) utilisé(s) par ses clients et le voisinage;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement est dans le meilleur intérêt de la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la proposition et autorise les procureurs de la Ville de Gatineau ou leur mandataire à signer tout document y donnant suite.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^c ANDRÉE LOYER
Greffier-adjoint et secrétaire
Comité exécutif